### BTS Services informatiques aux organisations

## ATTESTATION DE STAGE SESSION 2021

# ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou dénomination sociale : SAS GPA MANAGEMENT

Adresse :
11, rue de la Convention
79000 Niort

106 84 84 36 38

## Certifie que :

LA OU LE STAGIAIRE			
Nom : ROULET	Prénom : Valentin	Sexe : F □ M 🛛	
Né(e) le : 26/06/1999			
Adresse : 9 rue des Jardins de Cerzeau 79400 Azay-le-Brûlé			
<b>≅</b> : 06.51.60.32.25	Mél: roulet.valentin1@gmail.	com	
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations option 🔲 SISR 🔀 SLAM			
AU SEIN DU: Lycée de la Venise Verte – Rue Laurent Bonnevay – 79000 NIORT			

## a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

#### **DURÉE DU STAGE**

Dates de début et de fin du stage : **Du** 1<sup>er</sup> février 2021 **au** 19 mars 2021

Représentant une durée totale de 7 semaines

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

### **MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE:**

La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de  $0 \in$ 

Le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées cidessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)
Travail sur 3 projets avec cahier des charges simple	A1.1.1 – Analyse du cahier des charges d'un service à produire
Réunions ponctuelles de point de situation	A1.4.1 – Participation à un projet
Débogage au fur et à mesure du développement	A2.2.1 – Suivi et résolution d'incidents
Intégration du projet dans un template graphique	A4.1.2 – Conception ou adaptation de l'interface utilisateur d'une solution applicative
Modélisation de la base en fonction du projet, création de celle-ci et gestion CRUD	A4.1.3 – Conception ou adaptation d'une base de données
Utilisation de Tinymce et Grocery CRUD	A4.1.7 – Développement, utilisation ou adaptation de composants logiciels
Environnement de test local, serveur Apache et base Mysql	A4.1.8 – Réalisation des tests nécessaires à la validation d'éléments adaptés ou développés
Analyse de la base de donnée existante, langage PHP et Javascript	A5.2.1 – Exploitation des référentiels, normes et standards adoptés par le prestataire
Utilisation du framework Codeginiter, en modèle MVC	A5.2.4 – Etude d'une technologie, d'un composant, d'un outil ou d'une méthode

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art..D.124-9).

FAIT À Niort

LE 24 mars 2021

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

André Maillard, responsable informatique